



Réf. CYCLE1328

CYCLE

Droit électoral

3 JOURS • 21 HEURES • PARIS

Module 1

Réf. ADMB1304

La gestion des listes
électorales



Module 2

Réf. ADMB1305

Gérer un scrutin



Module 3

Réf. ADMB1363

Le contentieux
électoral

Objectifs

- Participer efficacement aux travaux de révision de la liste électorale
- Connaître le rôle et le fonctionnement des commissions administratives communales
- Sécuriser la tenue du bureau de vote
- Maîtriser et connaître le contentieux électoral
- Eviter les contentieux

Intervenant

Philippe Dupuis

Formateur spécialisé dans le droit public et le droit administratif

Programmation 2013

Paris :
du 19 au 21 novembre
du 11 au 13 décembre

Bastia :
du 03 au 05 décembre

Possibilité
d'inscription
à la carte !



Plus d'informations ? Tél. : 04 76 65 61 00 • Fax : 04 76 65 79 98 • E-mail : formation@territorial.fr

Programmation 2013
Paris :
 19-21/11 11-13/12

Bastia :
 03-05/12

CYCLE

Droit électoral

Détail de la formation

Module 1
La gestion des listes électorales

- **La détermination de la qualité d'électeur**
Nationalité, âge, capacité
Rattachement à la commune : domicile, résidence, qualité de contribuable
- **Les cas particuliers**
L'inscription volontaire
- **Les commissions administratives : comment les composer**
Rôle et travail
L'inscription en période de révision
L'inscription hors période : un nouveau travail des commissions
Publicité des tableaux et listes : A qui peut on les communiquer ?
Incidences sur les autres listes
- **Carte électorale**
L'inscription d'office
En période
Hors période
- **Les listes complémentaires des citoyens de l'Union européenne**

Module 2
Gérer un scrutin

- **Le bureau : lieu où l'on vote**
- **L'aménagement du bureau : les équipements obligatoires**
Les aménagements indésirables
Le bureau : organe chargé de recueillir le suffrage
La composition du bureau
Les problèmes liés à la composition du bureau
- **Les délégués**
Du candidat
Du Conseil constitutionnel
De la commission de contrôle des opérations de vote
L'expression du vote
- **Le vote des présents**
Rappel sur les machines à voter
Le processus du vote
Les incidents pouvant se produire
Le vote par procuration
Le dépouillement
La clôture du scrutin
Les opérations de dépouillements
Les bulletins nuls
- **La proclamation des résultats**
Par le bureau
Par le bureau centralisateur
- **Les résultats de l'élection**

Module 3
Le contentieux électoral

- **Remarques préliminaires**
Les grandes règles du contentieux
- **Le contentieux de l'inscription sur les listes électorales**
- **Le contentieux judiciaire**
Les dispositions du code
Le juge d'instance
- **Le contentieux administratif**
- **Le contentieux des opérations préparatoires**
- **Le contentieux de l'élection**
Les règles de procédures
Les voies de rétractation
Les pouvoirs du juge
Le contentieux des règles relatives au financement de la vie politique
- **Le contentieux répressif**
Les infractions pénales lors de l'établissement de la liste
Les infractions pour la fraude précédant le scrutin
Les infractions à l'occasion du scrutin
Autres infractions
Infractions liées à la communication électorale

INFOS PRATIQUES

Tél. : 04 76 65 61 00

Fax : 04 76 65 79 98

 E-mail : formation@territorial.fr
 **Possibilité d'inscription à la carte : Nous contacter pour plus d'information.**

Fiche d'inscription* à retourner par fax au 04 76 65 79 98

 Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction :

E-mail (obligatoire) :

Collectivité territoriale de rattachement :

Nom de la collectivité :

Adresse :

 Code postal : Ville :

 Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables aux formations (disponibles dans notre catalogue et sur notre site Internet <http://formation.territorial.fr>) et les accepter sans réserve.

 TERRITORIAL S.A.S - Capital 7.325.000 € - Siret 404 926 958 00020 (R.C.S Paris) - Code APE 5813Z - N° TVA Intracommunautaire : FR 28 404 926 958
 58 cours Bequart Castalbon - BP 215 - 38506 Voiron Cedex - Téléphone : 04.76.65.71.36 - Fax : 04.76.05.01.63 - Internet : <http://www.territorial.fr>

* Vaut convention de formation simplifiée

Réf. ET-CYCLE1328
Tarifs HT :

	cycle	- 20 % cycle complet
Associations, communes et EPCI < 10 000 hab.	1 050 €	<input type="checkbox"/> 840 €
Communes et EPCI de 10 001 à 40 000 hab.	1 710 €	<input type="checkbox"/> 1 368 €
Communes et EPCI de 40 001 à 80 000 hab.	2 010 €	<input type="checkbox"/> 1 608 €
Communes et EPCI de 80 001 à 150 000 hab.	2 310 €	<input type="checkbox"/> 1 848 €
Communes et EPCI > 150 000 hab. et conseils généraux/régionaux + entreprises privées	2 370 €	<input type="checkbox"/> 1 896 €
Autres (État...)	1 710 €	<input type="checkbox"/> 1 368 €

Date et signature du stagiaire

Cachet de la collectivité